

Les notaires de France vous proposent l'**immo-Interactif®**, un service innovant et exclusif pour vendre rapidement un bien immobilier. L'avantage pour le vendeur : obtenir, en 24 heures, la meilleure offre d'achat grâce à l'émulation provoquée entre les acquéreurs potentiels qui visualisent les propositions concurrentes et peuvent faire des offres supérieures en temps réel.

Les 4 bonnes raisons d'utiliser l'immo-Interactif® :

- La transparence
- La garantie d'obtenir le prix du marché
- Des délais de vente maîtrisés
- La sécurité de la transaction pendant tout le processus

De la préparation du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique votre notaire vous conseille à chaque étape.



© Jakub Krechowicz - © Ellsing - Fotolia.com

QU'EST CE QUE L'IMMO-INTERACTIF® ?

L'**immo-Interactif®** permet de vendre vos biens immobiliers au meilleur prix du marché en réunissant les acquéreurs potentiels sur Internet, pendant une durée limitée, pour réaliser en ligne leurs offres d'achat.

Votre notaire est votre interlocuteur. Il s'occupe de tout et orchestre le processus en 8 à 10 semaines :

- | | | |
|---|----------|--|
| <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du bien à vendre • Signature du mandat | <p>➔</p> | <p>Une valeur de présentation attractive conditionne la réussite de la vente</p> |
| <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des conditions particulières • Élaboration du dossier de mise en vente du bien immobilier (diagnostics techniques, urbanisme, descriptif détaillé, statut d'occupation...) | <p>➔</p> | <p>Toute l'information nécessaire pour capter et sélectionner les acquéreurs potentiels</p> |
| <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes publicitaires sur les sites d'annonces immobilières sélectionnés et éventuellement dans la presse écrite | <p>➔</p> | <p>Les acquéreurs intéressés s'inscrivent en ligne et demandent leur agrément électronique</p> |
| <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de visites groupées • Validation des demandes de participation à l'appel d'offres | <p>➔</p> | <p>24 heures pour recueillir les offres d'achat en ligne, en toute transparence</p> |
| <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception des offres : les acquéreurs potentiels agréés font leurs offres d'achat publiquement, en temps réel, sur le site www.immobilier.notaires.fr | <p>➔</p> | <p>24 heures pour recueillir les offres d'achat en ligne, en toute transparence</p> |
| <p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acceptation de la meilleure offre et signature de l'avant-contrat de vente chez le notaire | <p>➔</p> | <p>24 heures pour recueillir les offres d'achat en ligne, en toute transparence</p> |

L'IMMO-INTERACTIF®, UN SERVICE NOTARIAL AU BÉNÉFICE DES VENDEURS

- La réalisation de la vente est rapide, environ 6 semaines, donc la durée du mandat est très courte
- La maîtrise du contexte juridique et technique en amont de la vente sécurise tout le processus
- Le calendrier des opérations est planifié (publicité, séances de visites, dates de réception des offres...)
- Le plan média est ciblé et puissant pour optimiser la visibilité du bien
- L'opportunité d'obtenir le meilleur prix du marché est assurée par la confrontation de l'offre et de la demande
- La saisie en temps réel des offres d'achat permet de suivre en toute transparence l'évolution de la mise en vente